

Un Corot problématique



Ferme à Recouvrières, Nièvre (1831)

Curieux tableau que cette *Ferme à Recouvrières, Nièvre*... Œuvre du paysagiste français Camille Corot (1796 / 1875), il a été peint en 1831. C'est à Boston, aux États-Unis, qu'on peut le voir et c'est en effet là que je l'ai vu, il y a quelques années, dans une salle du musée des Beaux-Arts (*Museum of fine Arts*). De dimensions moyennes (48 x 70 cm), de facture plutôt classique, il n'avait rien de particulier pour retenir mon attention, si ce n'est son titre : *Ferme à Recouvrières, Nièvre*. Tout occupé de généalogie nivernaise - le voyage aux États-Unis ne constituant qu'une parenthèse ! -, cela ne pouvait m'échapper. Je me souviens tout de même avoir pensé, en le regardant, qu'il n'avait pas vraiment l'air d'un Corot¹.

Rentré en France, je finis par me renseigner sur son auteur, Camille Corot, dont je ne savais que ce qu'en savent la plupart des gens : un paysagiste français. Établi à Paris, où ses parents possèdent un magasin dans les beaux quartiers, le jeune homme effectue, pour son

¹ Les faux Corot sont réputés nombreux. Connu pour avoir le sens de la formule, le journaliste Alfred Capus (1857-1922) avait résumé la chose à sa façon : « Corot est l'auteur de 3000 tableaux dont 10 000 ont été vendus aux Américains. »

apprentissage, divers voyages initiatiques. Selon la tradition en usage dans le milieu des peintres, il se rend en Italie, bien sûr, mais ne néglige pas pour autant les provinces françaises : Auvergne, Normandie, Bretagne, Provence, Picardie et Bourgogne (d'où sa famille paternelle est originaire). De ses différents séjours, il rapporte de nombreux tableaux aujourd'hui fort célèbres, dont ceux qu'il a peints dans le Morvan par exemple et qui, dans ces colonnes, nous intéressent tout particulièrement : *Saint-André-en-Morvan*, *L'église de Lormes*...

Mais cette période morvandelle se situe dans les années 1840-1845. Daté de 1831, le tableau *Ferme à Recouvrières* est donc bien antérieur... Les biographes de Corot attestent que l'artiste séjourne effectivement à cette année-là dans la Nièvre (ainsi qu'en Auvergne, d'ailleurs). « Ce furent », ajoute l'un d'entre eux, « des excursions fécondes, mais sur lesquelles nous manquons de détails ». On le regrettera avec lui !

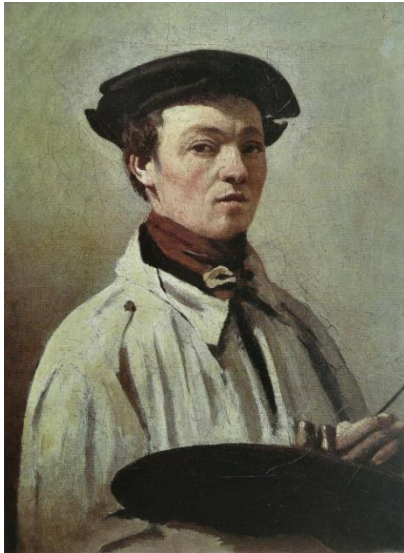
Au hasard de mes lectures, j'apprends que les spécialistes ont initialement localisé le paysage représenté en Normandie. Comment ?!! *Ferme à Recouvrières*, *Nièvre* en Normandie ?!! La conclusion coule de source : le tableau a été baptisé après coup par les experts, et non par Corot lui-même. Dans l'*Œuvre de Corot* (1905), catalogue raisonné des oeuvres de l'artiste, le tableau est bien référencé mais sous un titre plus général : *Ferme dans la Nièvre*. Le nom de Recouvrières semble avoir été ajouté, bien plus tard, par le grand expert français de Corot, toujours en activité aujourd'hui.



Saint-André-en-Morvan (1842)

Je décide alors de m'intéresser à ce Recouvrières, désigné par l'expert comme une petite localité nivernaise... Et, là, force est de constater qu'il n'existe aucun lieu de ce nom dans le département, ni commune ni lieu-dit. Même le moteur de recherche Google, pourtant habituellement incollable, sèche : pas de Recouvrières dans la Nièvre (ni même d'ailleurs où que ce soit en France). La consultation du *Dictionnaire topographique de la Nièvre* met un point final à la question. Ce toponyme n'existe tout simplement pas !

Pas découragé pour autant, je m'efforce de localiser la fameuse ferme, en me basant



Portrait de l'artiste

(vers 1835)

sur la seule observation du tableau. Disons-le tout de suite et à regret : j'ai fait chou blanc. En admettant que ce tableau ait été effectivement peint dans la Nièvre, cela n'a pu être qu'à l'ouest du département, dans le val de Loire, dont le relief correspond au paysage représenté par le peintre. Que penser du ciel, nivernais ou normand ? Que dire des bâtiments de la ferme, en effet ressemblant à ceux qu'on peut rencontrer en terre nivernaise (mais tout aussi bien sur le sol normand) ? Cette même remarque vaut pour les vêtements des personnages : la *biaude* (blouse bleue) du paysan est usitée, à l'époque, dans les deux régions, de même que le bonnet de coton et le fichu des deux jeunes femmes. On aperçoit en arrière-plan, dans les lointains, une curieuse construction blanchâtre, qui pourrait être un édifice religieux et donc indiquer la proximité d'une ville... mais laquelle ?

Bien sûr, il reste un espoir : qu'un promeneur, un beau jour, reconnaisse les lieux... et se donne la peine d'en informer le monde entier. Corot disait : « Il ne faut jamais laisser d'indécision dans aucune chose. » Comment ne pas être d'accord ? Pourtant... comment répondre à la question « Alors, ce tableau : nivernais ? » autrement qu'à la façon normande : « P'têt' ben qu'oui, p'têt' ben qu'non... » ?

Philippe Cendron (novembre 2013)

Article paru dans le n° 134 de Blanc-Cassis, bulletin du Cercle généalogique et historique Nivernais-Morvan (deuxième trimestre 2014).